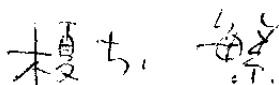


MEMORUNDUM TECHNIQUE
SUR
L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE
POUR
LE PROJET D'AMELIORATION DES SOINS DE SANTE MATERNELS
EN MILIEU RURAL AU ROYAUME DU MAROC

La JICA a envoyé une mission d'étude du concept de base dirigée par Dr.Etsuko KITA au Maroc du 21 juin 2001 au 23 juillet 2001. Le procès-verbal a été signé le 06 juillet 2001 entre la partie marocaine et la mission.

Suite aux discussions et enquêtes complémentaires sur le terrain, les deux Parties ont confirmé les points mentionnés dans les pages ci-jointes (annexe).

Fait à Rabat, le 19 juillet 2001



Mr. Shigeru ENOMOTO
Chef de projet (équipe de consultant)
Mission d'étude du concept de base
JICA



Dr.FOUAD HAMADI
Secrétaire Général du
Ministère de la Santé
Royaume du Maroc

Annexe 1. Système d'exécution du projet au Maroc

(Rôle et responsabilité des différentes structures dans l'exécution du projet)

Annexe 2. Plan d'activités de l'équipe mobile

Annexe 3. Confirmation du contenu de la demande (travaux/bâtiment)

Annexe 4. Tableau récapitulatif du résultat des enquêtes sur le terrain

Annexe 5. Plans de situation des sites faisant l'objet de l'étude

Annexe 6. Liste des équipements demandés par formation sanitaire

Annexe 1 Système d'exécution du projet au Maroc

(Rôle et responsabilité des différentes structures dans l'exécution du projet)

La responsabilité de l'exécution et du suivi du projet est confiée à la Direction de la Population du Ministère de la Santé. Elle assure aussi avec la Direction de la Planification et des Ressources Financières la coordination des activités entre les différents départements ministériels concernés, les provinces sites du projet et la JICA.

Le Ministère de la santé s'engage à renforcer les ressources humaines nécessaires pour optimiser les investissements réalisés dans le cadre du projet.

Au sein de la Division de la Santé Maternelle et Infantile, le service de la protection de la santé de la mère est responsable de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des composantes relatives à la surveillance de la grossesse et de la prise en charge de l'accouchement et du nouveau-né.

La Direction de l'Équipement et de la Maintenance est responsable de la composante génie civil et équipement du projet.

La Division du Parc Automobile est responsable des moyens de mobilité.

Les délégations provinciales concernées assurent la mise en œuvre et le suivi des activités du projet ainsi que l'entretien des locaux et des équipements.

Annexe 2 Plan d'activités de l'équipe mobile

Objectifs

1. L'équipe mobile assure au profit des femmes enceintes les activités suivantes ; consultation prénatale, consultation postnatale, dépistage des grossesses à risque, IEC etc.
2. Ces activités se déroulent au milieu rural (la zone urbaine est exclue).

Méthode de travail

Le personnel de l'équipe mobile composé de deux ou trois personnes en fonction de la disponibilité du personnel (exemple médecin) dont une infirmière visite les points de rassemblement tous les deux mois dans la zone couverte en utilisant le véhicule de la délégation provinciale.

Mode de calcul des visites des points de rassemblement

Selon la densité de population de chaque commune, on détermine le nombre de points de rassemblement (par exemple, école primaire, mosquée, endroit choisi en concertation avec la population etc.) en supposant que l'équipe mobile visite un point de rassemblement par jour.

Formation du personnel

Pour assurer ces activités, la présence d'une sage-femme ou une infirmière est indispensable. Le personnel des CSCA qui assure les activités de l'équipe mobile doit être formé en consultation prénatale et postnatale ainsi qu'en IEC.